



**Province de Namur
Commune de Gesves**

Coordination de la plaine en partenariat avec COALA 



Chers parents,

La plaine de vacances à Gesves (agréeé ONE), ce sont des moments inoubliables pour vos enfants de **2 ½ ans à 15 ans**, visant leur épanouissement dans une ambiance de solidarité et de camaraderie. Une constante : un projet différent chaque année pour les 4 semaines de plaine... mais dont chaque semaine forme un tout cohérent au niveau du décorum et de la thématique. Cette approche permet aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.



Les modalités organisationnelles de cet été liées au COVID ne nous sont pas encore connues ! De même, la crise sanitaire ne nous a pas permis à ce jour de peaufiner complètement ce projet avec les animateurs-trices.

Nous ne pouvons actuellement vous dévoiler « que » le fil rouge global de ce mois de juillet : **les aventures du jeune Yaltéléfonkösön, Viking de son état.** Pour ce qui est de l'organisation générale, nous prévoyons pour l'instant de reprendre le protocole mis en place l'été dernier que vous pouvez retrouver sur le site [ww.gesves.be](http://www.gesves.be)

Afin que vous puissiez malgré tout organiser vos vacances et celles de votre-vos enfant-s :

⇒ **Inscription en ligne www.gesves.be ou www.coala.be DES LE 16 MARS**

Une confirmation écrite (SESAME) indispensable sera remise à chaque inscription finalisée.

Périodes : du 5 au 9 juillet 2021
du 12 au 16 juillet 2021
du 19 au 22 juillet 2021
du 26 au 30 juillet 2021

Lieu : Hall des sports - Gesves
Chaussée de Gramptinne, 116

Accueil : de 7h30 à 9h00
de 16h00 à 18h00

Age : de 2,5 à 15 ans (7 groupes d'âge)

Animations : de 9h00 à 16h00

Les projets d'animation sont construits de telle sorte que les enfants doivent être inscrits **par semaine**. Depuis 2020, il est possible d'inscrire un enfant qui n'a jamais participé à la plaine de Gesves pour une seule journée afin de vivre et tester ambiance comme aventures mis en place par nos animateurs-trices. (Contactez-nous !) La pré-inscription est de toute façon indispensable.

Chaque inscription d'un enfant à une semaine de plaine correspond à **une unité**.

Le prix demandé par unité **diminue** en fonction du nombre total d'unités **par famille**.

Prix :	Enfants de la commune de Gesves ¹	Enfants non-Gesvois ¹
1 unité	55,00 €	65,00 €
2 à 4 unités	50,00 € par unité	60,00 € par unité
5 à 8 unités	45,00 € par unité	55,00 € par unité
9 unités et +	40,00 € par unité	50,00 € par unité

¹ Bénéficie du tarif réduit l'enfant dont le parent ou le grand-parent qui l'inscrit est domicilié à Gesves (ou travaille à l'A.C ou dans un service para-communal.)

Sur base d'un certificat médical, l'absence à une journée de plaine est remboursée 7,00 €.

Ces montants couvrent tous les frais : Animation, Assurances, Potage frais, Collations « santé » pour les enfants encore présents à 16h30, le barbecue du vendredi, ainsi que les éventuelles animations extraordinaires (Chevetogne, Piscine) ... *sous réserve des autorisations qui seront accordées en juillet dans le cadre de la crise sanitaire.*

Un **bus circule dans Gesves**, matin et soir, de et vers la plaine (**Inscription indispensable !**).

Renseignements : Olivier Geerkens : **0476/968.430** plaine.gesves@coala.be

Infos complètes : www.gesves.be Vivre à Gesves/Jeunesse/Plaine de vacances

Pour l'offre générale d'accueil des enfants à Gesves durant les vacances scolaires, ayez le réflexe Coordination ATL ! www.coordination-atl.be 0476 968 428 Christophe Duez

Gesvoisement vôtre,

L'échevine responsable
de la plaine de vacances

Michèle VISART

Le coordinateur

Olivier GEERKENS

La directrice générale f.f.

Anne-Catherine de CALLATAY

Le bourgmestre

Martin VAN AUDENRODE

